

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 septembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SANSAIS POUR SON PROJET D'EXTENSION DU LOCAL DE SANTE

Titulaires présents :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGÉ à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGÉ, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

Président de séance : Claude ROULLEAU

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SANSAIS POUR SON PROJET D'EXTENSION DU LOCAL DE SANTE

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 6 juin 2018 de la Commune de SANSAIS sollicitant le PACT 2018-2020 pour le projet d'« Extension du local de santé ».

La commune de SANSAIS a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 33 920 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet d'« Extension du local de santé ». La dotation pour le PACT 2018-2020 est de 33 184 euros. Le coût total des travaux s'élève à 159 600 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 73 916 euros.

Ce projet permettra :

- D'accueillir des professionnels de santé. Ce local est situé dans le centre bourg. L'objectif est de satisfaire la demande de patients en réunissant dans un même secteur plusieurs praticiens.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux :

- D'un territoire en mutation : équipements mutualisés de service au public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 33 184 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de SANSAIS,

- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

COMMUNE DE SANSAIS

79270 SANSAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



2018-16

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 7
Pouvoirs : 2

L'an deux mille dix-huit le six juin à 19 heures, le Conseil Municipal de Sansais s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rabah LAÏCHOUR, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2018

Présents : Rabah LAÏCHOUR, Chantal BERTRAND, Jean-François GONZALEZ, Daniel DAVIET, Françoise MATHE, Jean-Pierre VANPOUCHE, Viviane MADY

Absents excusés : Florian EUSEBE, Maryline GOUPIL, Francis AUDINEAU qui a donné pouvoir à Chantal BERTRAND, Abdoul MBAYE qui a donné pouvoir à Rabah LAÏCHOUR

Françoise MATHE a été élue secrétaire de séance

Objet : Extension local santé – plan de financement et demande de subvention

Le Maire expose :

L'opportunité d'accueillir une orthophoniste se présente, en complément des deux kinésithérapeutes et d'une infirmière qui occupe ses locaux depuis le 1^{er} mai. Un projet est proposé par l'architecte, construction neuve ossature bois au fond du jardin :

- Montant des travaux HT : 140 000€
- Maîtrise d'œuvre : 19 600€

Il propose le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Poste de dépense	Montant	Origine	Montant
Maîtrise d'œuvre	19 600,00€	DETR (Etat)	39 900,00€
Travaux	140 000,00€	Aide à la décision (CD)	8 000,00€
		CAP 79 (CD)	4 619,00€
		PACT financier (CAN)	33 920,00€
		Autofinancement	73 161,00€
Total HT	159 600,00€	Total	159 600,00€

Le Conseil municipal :

- Accepte le plan de financement proposé d'un montant de 159 600€ HT
- Charge le maire de signer l'acte d'engagement de maîtrise d'œuvre pour un montant de 19 600€ HT
- Charge le maire de solliciter toute demande de subvention dont pourrait bénéficier ce projet

Acte rendu exécutoire après
Réception en préfecture
Le
Et publication ou notification
le

Fait en mairie le 7 juin 2018

Le Maire

Rabah LAÏCHOUR



Commune de Sansais-Garette
Mairie de Sansais-Garette
79270 SANSAIS
02 43 43 01 27
mairie.sansais@oreange.fr
www.sansais-garette.com

Accusé de réception en préfecture
079-217903046-20180506-02018-0608-9-DE
Date de télétransmission : 08/08/2018
Date de réception préfecture : 08/08/2018

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C22-09-2018-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018